

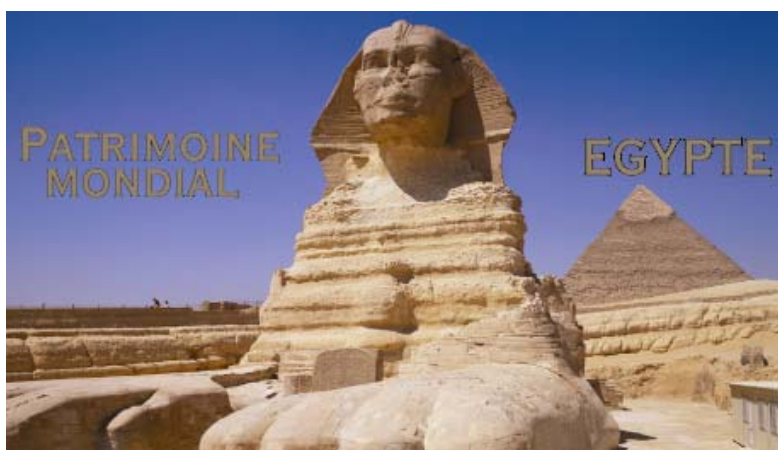


CIRCULAIRE N°. 28

**Objet: Premier jour d'émission – 4 août 2005
« Patrimoine mondial - Egypte »**

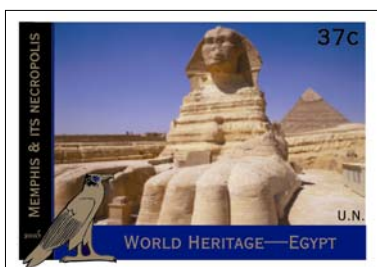
1. Le 4 août 2005, l'Administration postale des Nations Unies émettra une série de six timbres commémoratifs et trois carnets de timbres sur le thème de «Patrimoine mondial - Egypte».

2. Des pyramides aux pharaons, les merveilles de l'Egypte ancienne ne cessent d'éblouir le monde depuis des siècles. Les six sites égyptiens inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial, qui font l'objet de cette prestigieuse brochure, sont des vestiges uniques d'un passé éternel. Leur

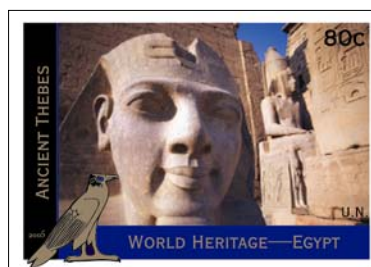


disparition, comme celle de beaucoup d'autres sites, serait une perte irréparable pour chacun d'entre nous. Et pourtant, la plupart de ces sites sont menacés et leur conservation devient une préoccupation constante.

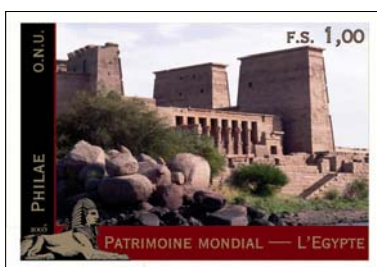
3. C'est l'objet de la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Cet accord international, signé à ce jour par 175 États, a été adopté par la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en 1972. Sa mission est non seulement de définir et conserver le patrimoine mondial, en dressant une liste des sites dont les exceptionnels trésors doivent être préservés au profit de toute l'humanité, mais encore d'assurer leur protection par le biais d'une plus étroite collaboration entre les pays.
4. En signant cette convention internationale, chaque pays s'engage à préserver les sites situés sur son territoire. Ainsi, leur conservation pour les générations futures devient une responsabilité partagée par toute la communauté internationale dans son ensemble.



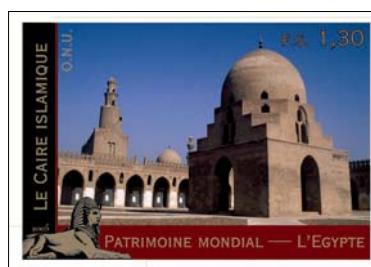
US\$ 0,37 - Memphis et sa nécropole –
Les champs de pyramides de Gizeh à Dachour



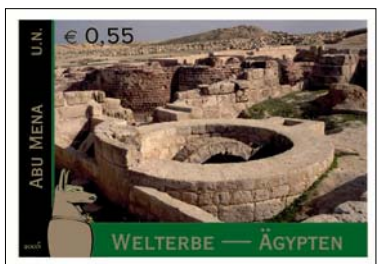
US\$ 0,80 – L'ancienne Thèbes et
sa nécropole



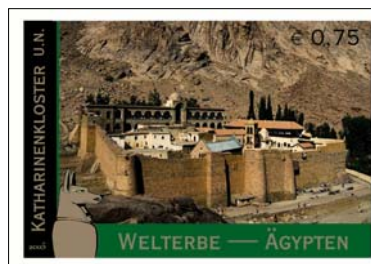
CHF 1,00
Les monuments nubiens
d'Abou Simbel à Philae



CHF 1,30 -
Le Caire islamique



€0,55 - Abou Mena



€0,75 - La région du monastère
Sainte-Catherine

4. Les membres du personnel et des missions permanentes désirant se procurer les timbres, enveloppes premier jour et carnets de cette émission, pourront le faire le 4 août 2005 de 9 heures à midi et de 13 heures à 17 heures, au comptoir de l'APNU, porte 6 du Palais des Nations.
5. Les membres du personnel sont encouragés à utiliser les timbres des Nations Unies pour leur correspondance personnelle. En agissant ainsi, ils permettent à ces messagers de la paix miniatures d'informer des milliers de personnes sur les activités et les buts des Nations Unies.

L'Administratrice en charge de la Division de l'administration
(Signé) Kumiko **Matsuura-Mueller**